

G. P. WILKINS & Co. No. 100 Chartres. Imprimeurs et Propriétaires.

G. P. WILKINS & Co. No. 100 Chartres. Imprimeurs et Propriétaires.

Mort de l'Amiral Boscawen

Le 21 juillet, à 10 heures du matin, est mort à son domicile, au 100 Chartres, l'Amiral Boscawen, âgé de 82 ans. Il avait été nommé à la tête de la marine de la Nouvelle-Orléans le 15 mai 1861, et avait exercé ses fonctions avec distinction. Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures du matin, à l'église St. Louis. Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants.

Les Français en Italie

Un rapport officiel sur les opérations militaires en Italie, daté du 25 juin, indique que les troupes françaises ont subi de nouvelles défaites. Les généraux français ont été accusés de lâcheté et de trahison. Le gouvernement français est en proie à une crise grave, et l'opinion publique est profondément indignée. Les journaux français ont publié de nombreuses attaques contre les militaires et les politiques impliqués dans l'affaire.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

Par le Télégraphe

Washington, 7 juillet. - Le général Sherman a été nommé à la tête de l'armée du Tennessee. Le général Grant a été nommé à la tête de l'armée de l'Union. Les troupes fédérales ont subi de nouvelles victoires sur les troupes confédérées. Le Congrès a adopté une loi relative à la guerre.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

OMBRAGE LOCAL

Le 7 juillet, à 10 heures du matin, est mort à son domicile, au 100 Chartres, l'Amiral Boscawen, âgé de 82 ans. Il avait été nommé à la tête de la marine de la Nouvelle-Orléans le 15 mai 1861, et avait exercé ses fonctions avec distinction. Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures du matin, à l'église St. Louis. Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

AVIS AUX FRANÇAIS

Le 7 juillet, à 10 heures du matin, est mort à son domicile, au 100 Chartres, l'Amiral Boscawen, âgé de 82 ans. Il avait été nommé à la tête de la marine de la Nouvelle-Orléans le 15 mai 1861, et avait exercé ses fonctions avec distinction. Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures du matin, à l'église St. Louis. Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

Proclamation du Maire

Le 7 juillet, à 10 heures du matin, est mort à son domicile, au 100 Chartres, l'Amiral Boscawen, âgé de 82 ans. Il avait été nommé à la tête de la marine de la Nouvelle-Orléans le 15 mai 1861, et avait exercé ses fonctions avec distinction. Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures du matin, à l'église St. Louis. Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans

Le Congrès de la Nouvelle-Orléans, qui s'est réuni le 1er juillet, a discuté de nombreuses questions relatives à l'avenir de la Louisiane. Les délégués ont exprimé leurs vœux pour l'indépendance de l'État et ont critiqué le gouvernement fédéral. Le Congrès a également discuté de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Orléans.